

Feuille d'avis populaire de la Jonction

No 23 – Septembre 2015

Rue des Maraîchers 2, 4, 6 Les opposition aux résiliations des baux sont parties

Suite aux 54 oppositions aux résiliations des contrats de location déposées à mi-juillet à la Commission de conciliation en matière de baux et loyers, une première séance de conciliation s'est tenue entre les avocats et le juge le 28 septembre

2015. Nous en saurons donc davantage sur la véritable volonté de l'Hospice général dans ce dossier.

Il est ainsi nécessaire de faire un point de situation et de donner le maximum d'informations.

Assemblée des locataires des 2, 4, 6 rue des Maraîchers le jeudi 1^{er} octobre 2015 à 19h à la Paroisse Sainte-Clotilde

14bis avenue Sainte-Clotilde

Salle no 7 – rez gauche

Entrée latérale sur la droite du bâtiment

Cette importante réunion à laquelle participera votre avocat Christian Dandrès permettra

- de faire un point d'information sur les démarches entreprises durant l'été;
- de faire état de la rencontre de votre avocat avec celui de l'Hospice général du 28 septembre devant le juge;

- d'informer en détail les locataires en place, mais aussi les nouveaux habitants, sur les démarches indispensables à poursuivre pour entrer en discussion avec l'Hospice général et obtenir les meilleures conditions de relogement durant les travaux et après ceux-ci.

**L'Association des habitant-e-s de la Jonction
et vos délégué-e-s d'immeubles
vous attendent nombreuses et nombreux
pour faire valoir les droits de tout le monde**

Contacts

Association des habitant-e-s de la Jonction (AHJ)

Michel Schweri

079 951 80 38

info@jonx.ch – www.jonx.ch

Association genevoise de locataires (Asloca)

Christian Dandrès, avocat

022 716 18 00

christian.dandres@asloca.ch – www.asloca.ch

Association des habitant-e-s de la Jonction

p.a. Maison de quartier de la Jonction – case postale 204 – 1211 Genève 8

info@jonx.ch – jonx.ch – ccp 10-756885-0